

Soutien aux petits entrepreneurs de Saint-Barthélemy affectés par l'ouragan Irma

Le projet

Dans le contexte de destruction des capacités entrepreneuriales sur l'île par le passage de l'ouragan Irma, la Chambre Economique Multiprofessionnelle (CEM) de Saint-Barthélemy a recueilli les déclarations de sinistres des entreprises. Elle a présélectionné les très petites et petites entreprises les plus affectées. Elle a ensuite réuni un comité d'engagement local, composé de représentants de la CEM et d'une personne désignée par la Fondation de France. Ce comité a sélectionné les entrepreneurs auxquels proposer un soutien financier et a déterminé le montant de l'aide : 10 000 euros maximum par entreprise. Cette aide a permis aux entrepreneurs de relancer leur activité et d'éviter de subir de profondes difficultés sociales personnelles.

Les bénéficiaires

25 petites et très petites entreprises de Saint-Barthélemy ont bénéficié d'aides. Elles se trouvaient, 6 mois après le passage des ouragans, dans une situation de fragilité et exprimaient des besoins peu ou pas pris en charge par d'autres fonds publics ou privés. Ces entreprises agissent dans des secteurs très variés : restauration, vente, ménage, loisirs, bâtiment...

Les résultats obtenus

Le montant des aides versées aux entreprises varie de 3 000 à 10 000 euros. Toutes les dépenses liées à leur activité sont éligibles à l'aide proposée (outillage, réparation des locaux, reconstitution du stock, salaires, véhicules nécessaires à l'activité...).

L'opérateur

La Chambre Économique Multiprofessionnelle est un établissement public territorial, créé par la Collectivité d'Outre-mer de Saint-Barthélemy en 2007 pour pallier l'absence, sur son territoire, de services publics dédiés au monde économique. Elle représente tous les secteurs d'activité présents sur l'île, et assume localement la plupart des compétences des chambres consulaires exerçant sur l'ensemble du territoire français. L'un de ses objectifs est notamment de proposer une mission d'appui, d'accompagnement, de mise en relation et de conseil auprès des chefs d'entreprises, des créateurs et repreneurs d'entreprises.



© CEM Saint-Barthélemy

Association soutenue

Chambre Economique
Multiprofessionnelle de
Saint-Barthélemy

Localisation

Saint-Barthélemy

Personnes en charge

Thierry DUTOUR
Président

Nadège CARTI-SINNAN
Directrice générale

Durée du projet

6 mois (février-juin 2018)

Contribution de la Fondation de France

200 000 euros
(100% du projet)

Dernière actualisation :

Août 2018

Contact :

Solidarité Antilles
01 44 21 31 00
solidariteantilles@fdf.org